



CODESRIA

13

ème

Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر

L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI
إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

VERSION PROVISOIRE
NE PAS CITER

**Les dimensions sociodemographiques de la
révolution du Jasmin**

Sofiane Bouhdiba
Université de Tunis

5 - 9 / 12 / 2011

Rabat Maroc / Morocco

Introduction

Vendredi 14 janvier, l'incroyable a lieu : après 23 ans de pouvoir absolu, le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali fuit le pays, sous la pression populaire. Les tunisiens, avides de démocratie, comprennent rapidement qu'ils sont désormais en train d'écrire leur propre Histoire.

Cet article explore les dimensions sociodémographiques de ce qui sera certainement l'évènement majeur de ce début de siècle en Tunisie et probablement en Afrique. Il s'agit également de voir dans quelle mesure la société tunisienne a rempli, à un moment précis de son histoire, tout un ensemble de conditions sociodémographiques, qui ont quasi naturellement poussé le peuple tunisien à se soulever pour demander plus de démocratie.

Ma réflexion s'articulera autour de trois grandes parties. La première relate brièvement les circonstances de la révolution du jasmin. La deuxième partie examine la théorie des cycles politiques de Ibn Khaldoun, et tente de voir dans quelle mesure elle peut s'appliquer au cas tunisien. La dernière partie de l'article examine l'ensemble des phénomènes sociodémographiques qui ont favorisé l'avènement de la révolution du jasmin.

1/ La Révolution du Jasmin

Commençons par rappeler brièvement les circonstances de la révolution du jasmin. Il serait illusoire de tenter de définir un quelconque alpha à la révolution des jasmins. En effet, comme tout soulèvement populaire, la révolte tunisienne est le résultat d'une accumulation lente mais inexorable de micro-évènements, qui ont fini par engendrer une réaction de masse.

La parabole du nénuphar illustre bien le cas tunisien : dans un étang, chaque jour, la taille d'un nénuphar double, sans que nul ne s'en rende compte. L'avant-dernier jour, le nénuphar couvre la moitié de l'étang, mais ce dernier est si grand que personne ne se rend véritablement compte de la présence exagérée du végétal. Ce n'est que le dernier jour que, le nénuphar doublant une dernière fois, va couvrir toute la

surface de l'étang, l'asphyxiant et éliminant immédiatement toute vie dans ce qui paraissait être un microclimat tranquille.

C'est en quelque sorte ce qui s'est passé en Tunisie. Depuis 1987, date de la prise du pouvoir du président déchu, un nombre incalculable d'évènements ont créé puis consolidé des frustrations, dans les larmes, la douleur, le sang. Il aura fallu qu'un des citoyens frustrés manifeste sa frustration d'une manière spectaculaire pour que tout bascule.

Si Mohamed Bouazizi ne s'était pas immolé par le feu en ce triste 17 décembre 2010, quelqu'un d'autre aurait commis un attentat ou pris des otages. Tout est parti de Sidi Bouzid, a-t-on coutume de dire aujourd'hui, mais l'étincelle aurait pu partir de n'importe quelle autre ville ou village de Tunisie. Ce qui s'est produit en 2011 aurait pu avoir lieu un an plus tôt, deux ans plus tard. Tout aurait pu commencer avec les manifestations populaires qui s'étaient produites en 2008 à Gafsa, ou en août 2010 à Ben Guerdane, dans le sud du pays. L'ambition de cette recherche est d'ailleurs de démontrer que les conditions sous-tendant la Révolution du Jasmin étaient réunies depuis fort longtemps déjà.

Toutefois, s'il n'est pas véritablement possible de fixer la date du commencement de la révolution tunisienne, je supposerai que tout a commencé le 17 décembre 2010, lorsqu'un jeune diplômé universitaire, vendeur ambulancier de fruits et légumes, s'est vu confisquer son matériel par la police. Dépit, il s'aspergera d'essence et s'immolera devant le siège du gouvernorat de Sidi Bouzid, déclenchant une vague de protestations populaires qui s'achèveront le 14 janvier par une grève générale et une manifestation de plus d'un million de personnes.

2/ Le Cycle politique de Ibn Khaldoun

Je montrerai ici dans quelle mesure la révolution du jasmin a effectivement suivi le cycle politique observé par l'historien arabe Abderrahmane Ibn Khaldoun, centré autour du concept de démocratie.

A / Le Cycle politique de Ibn Khaldoun

En observant les grandeurs et décadences des dynasties du passé, Ibn Khaldoun avait défini un cycle politique, composé de cinq grandes étapes.

Tout commence par l'arrivée au pouvoir d'un individu, affirmant agir au nom du peuple, clamant plus de justice et de démocratie. Cette phase est violente, placée sous le signe du conflit, de la guerre civile ou de la guérilla, le nouveau roi arrachant le pouvoir des mains du précédent chef d'Etat. Ce dernier est alors assassiné, emprisonné, et dans le meilleur des cas exilé. A ce stade, le nouveau chef est exemplaire, il est acclamé par le peuple, son pouvoir légitimé par le risque pris pour éliminer l'ancien dictateur. C'est donc au nom de la démocratie et avec l'appui de tous qu'il prend ses fonctions de chef d'Etat, et en particulier la sécurité intérieure, la protection contre l'ennemi extérieur, l'organisation de la perception des impôts ou la gestion des affaires économiques. Le nouveau roi s'efface devant l'intérêt du peuple, il est au service de la communauté. Son pouvoir est porté et alimenté par la *açabia*¹ (instinct de groupe), et sa victoire reste celle du peuple.

Dans une deuxième étape, le nouveau souverain monopolise le pouvoir et tient les membres de son clan à l'écart. Ces derniers pourraient réclamer d'exercer une partie de son autorité, au nom du principe de *açabia*. Pour exercer son pouvoir absolu, le monarque a besoin de s'entourer d'une *hachia*, une cour suffisamment bien entretenue pour être fidèle.

Dans la troisième étape, le souverain commence à prendre ses distances avec ses premières revendications démocratiques, et a deux préoccupations majeures : d'abord, amasser un trésor, ce qui l'amène à confondre les caisses de l'Etat et ses propres biens. Il est aussi obnubilé par le besoin de laisser des traces. C'est pourquoi il se lance dans la construction de grands édifices : palais, mosquées, monuments, qui ont tous une caractéristique commune : une taille disproportionnée par rapport au niveau de vie et au nombre des sujets. Il s'agit d'impressionner le peuple, mais également les souverains des pays étrangers. Le souverain octroie des cadeaux aux dignitaires et aux

¹ Le concept de *açabia* est central dans la théorie de Ibn Khaldoun, il est employé plus de 500 fois dans la *Mouqaddima* (Prolégomènes)

ambassadeurs des pays amis, et il veille à constituer une troupe d'élite, bien payée et bien équipée. Pour financer ces dépenses, le souverain accroît la pression fiscale sur ses sujets.

La quatrième étape est caractéristique de la pensée de Ibn Khaldoun : la satisfaction, le luxe et le désœuvrement poussent le souverain dans la voie de la passivité, la paresse, c'est également une période de calme, d'immobilité, de repos.

Dans la cinquième et dernière étape, le souverain verse dans le gaspillage, il engage des dépenses incongrues pour assouvir ses passions, mais également celles de ses proches. Il s'entoure de courtisans de mauvaise réputation et leur confie des tâches au-dessus de leurs compétences. Il prend ses distances avec les grands chefs de sa tribu, leur interdisant son accès. Ces derniers commencent alors à le haïr, et un sentiment de frustration émerge de la société. Ibn Khaldoun relève un autre point important à ce niveau : le souverain ruine les fondements posés par ses prédécesseurs, ce qui amène le peuple à regretter les temps anciens, et à l'affirmer haut et fort.

C'est alors que la dynastie, frappée de décrépitude, s'écroule². La rupture d'équilibre dans les rapports de force entre la dynastie régnante et la tribu ascendante permet l'émergence d'un nouveau régime.

B/ le cas tunisien

Il faut reconnaître que le parallèle entre la grandeur et décadence de la maison Ben Ali et le cycle de Ibn khaldoun est frappant. Reprenons une à une les cinq étapes de l'historien.

Tout commence le matin du 7 novembre 1987, lorsque le Général Zine El Abidine Ben Ali remplace le président Habib Bourguiba, accusé de sénilité, se basant sur un article de la Constitution qui stipule que le Président ayant perdu ses capacités intellectuelles doit être remplacé par son premier ministre.

² Bousquet G. H., *Les textes sociologiques et économiques de la Mouqaddima*, Editions Marcel Rivière et Cie, Paris, 1965, p. 89

Comme annoncé par Ibn Khaldoun, le nouveau Président, champion de la démocratie, est admiré, acclamé par le peuple, son pouvoir est légitimé par le risque pris pour éliminer celui que l'on croyait indéboulonnable. Ben Ali cristallise l'espoir de tout un peuple en quête de démocratie, son prestige est immense.

Le nouveau chef d'Etat a pour priorité la sécurité intérieure, le positionnement sur l'échiquier international et la bonne gestion des affaires économiques. Il s'efface devant l'intérêt du peuple, s'affirmant au service exclusive de son peuple.

La suite des événements conforte la similitude avec le cycle de Ibn Khaldoun : le nouveau souverain monopolise le pouvoir et tient à l'écart les membres de sa famille. Le principe de *açabia* n'a pas lieu d'être. Pour renforcer son pouvoir, Ben Ali s'entoure de fidèles et constitue une milice parallèle aux forces de l'ordre. Il commence alors à constituer un trésor, la limite entre ses biens et les caisses de l'Etat devenant floue. Vers la fin des années 1990, Ben Ali oublie le discours démocratique et devient obnubilé par le besoin de laisser des traces.

Il ordonne la construction de palais, une mosquée aussi démesurée qu'inutile à Carthage³, monuments, qui ont tous une caractéristique commune : une taille disproportionnée par rapport au niveau de vie et au nombre des sujets. Il s'agit d'impressionner le peuple, mais également les souverains des pays étrangers. Le souverain octroie des cadeaux aux dignitaires et aux ambassadeurs des pays amis, et il veille à constituer une troupe d'élite, bien payée et bien équipée. Pour financer ces dépenses, le souverain accroît la pression fiscale sur ses sujets.

Comme prévu dans la quatrième étape du cycle de Ibn Khaldoun, le pays connaît la passivité, la paresse, le calme et l'immobilité. Dans la cinquième et dernière étape, le souverain verse dans le gaspillage, il engage des dépenses incongrues pour assouvir ses passions, mais également celles de ses proches. Il s'entoure de courtisans de mauvaise réputation et leur confie des tâches au-dessus de leurs compétences. Il prend ses distances avec les grands chefs de sa tribu, leur interdisant son accès. Ces derniers commencent alors à le haïr, et un sentiment de frustration émerge de la

³ La mosquée Zine El Abidine est située dans une zone inaccessible aux piétons, dans une zone où le taux de croyants pratiquants est relativement peu élevé

société. Ibn Khaldoun relève un autre point important à ce niveau : le souverain ruine les fondements démocratiques posés par ses prédécesseurs, ce qui amène le peuple à regretter les temps anciens, et à l'affirmer haut et fort.

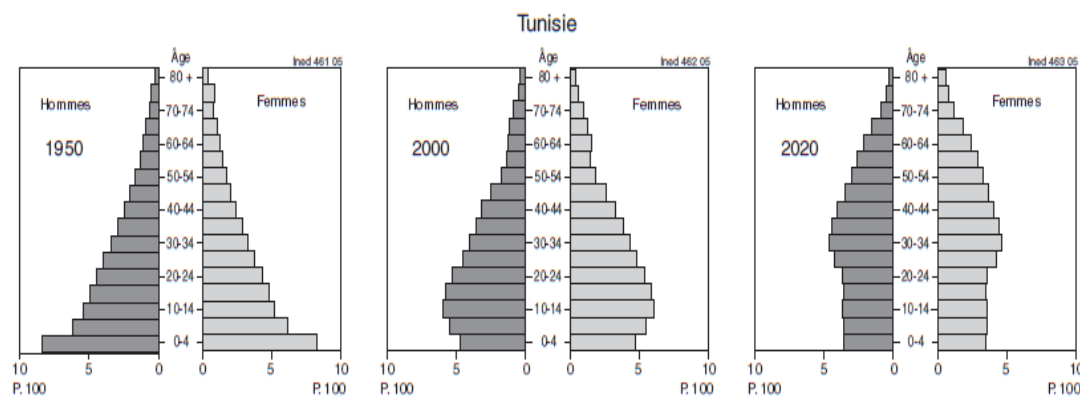
C'est alors que la dynastie, frappée de décrépitude, s'écroule⁴. La rupture d'équilibre dans les rapports de force entre la dynastie régnante et la tribu ascendante permet l'émergence d'un nouveau régime réclamant plus de démocratie.

3/ Les aspects sociodémographiques de la Revolution du Jasmin

Dans cette troisième partie, je tenterai de décrypter la révolution du jasmin, en m'intéressant plus particulièrement à ses aspects sociodémographiques.

A/ La pyramide des ages

On estime aujourd'hui que 30% environ de la population tunisienne est âgée de 15 à 29 ans (c'est-à-dire des jeunes, selon la définition officielle des Nations Unies). On le voit bien dans les pyramides des âges suivantes :



Indéniablement, et malgré un début de vieillissement amorcé vers le milieu des années 1980⁵, la population tunisienne est jeune. Plus précisément, elle se situe à un point que les démographes désignent sous le terme de « dividende démographique ».

⁴ Bousquet G. H., *Les textes sociologiques et économiques de la Mouqaddima*, Editions Marcel Rivière et Cie, Paris, 1965, p. 89

⁵ Suite à un effondrement de la fécondité, qui est aujourd'hui de 1.8 enfants/femme, c'est-à-dire inférieure au seuil de remplacement des générations (2.1 enfants/femme)

C'est une période où la majeure partie de la population est constituée de jeunes adultes en âge de travailler⁶.

Or, on sait que la révolution du jasmin a été initiée et portée par les jeunes. Grosso modo, on peut estimer à environ 75% la part des jeunes au sein des manifestants. Y aurait-il eu autant de manifestants dans les rues si seulement 6 ou 7 % de la population tunisienne était âgée de 15-29 ans ?

B/L'éducation

La population tunisienne est fortement éduquée. Ainsi, le taux de scolarisation des 6-14 ans est passé de 10% en 1946 à 95.1% aujourd'hui (95.5% pour les garçons et 94.7% pour les filles). L'éducation scolaire est donc quasiment universelle en Tunisie avec - fait rare dans le monde arabe - une égalité d'accès au système éducatif entre les sexes.

Le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (pourcentage de jeunes âgés de 19 à 24 ans inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur) est aujourd'hui de 50%. De fait, 34 283 jeunes obtiennent chaque année un diplôme du supérieur. Cela va poser un problème, et être à l'origine du mouvement de contestation des jeunes. Voyons pourquoi.

C/L'emploi

En Tunisie, le taux de chômage est aujourd'hui supérieur à 15%, et pourrait dépasser la barre des 20% si l'on prend en compte les emplois précaires (femmes de ménage, ouvriers du bâtiment travaillant à la journée, vendeurs à la sauvette,...). Comparée aux autres pays du Sud, la Tunisie se distingue par un taux de chômage particulièrement élevé parmi les diplômés du supérieur.

Cela crée un sentiment de frustration chez les jeunes, mais également leurs familles qui ont effectué de gros sacrifices pour achever leur cycle universitaire.

⁶ Cette période est considérée comme idéale car elle devrait permettre en théorie à une grande partie de la société de contribuer pleinement au développement économique du pays. Or, cela ne peut se produire qu'en situation de plein emploi

D/L'urbanisation

67% de la population tunisienne est urbanisée. Or, la particularité de la révolution du jasmin est, précisément, la concentration de tous les grands évènements dans les grandes places des villes.

La plupart des évènements de la révolution du jasmin (immolation de Mohamed Bouazizi, incendie des postes de police, assaut du ministère de l'intérieur, sit-in devant le premier ministère,...), se sont produits devant les symboles du régime de Ben Ali, et en particulier les sièges de gouvernorat, les hôtels de ville, ou les sièges des entreprises du clan présidentiel. Il s'agit là d'espaces urbains.

E/L'émancipation des femmes

Des décennies d'éducation, une forte ouverture du pays sur le monde extérieur, la mondialisation, sont autant de facteurs qui ont fortement contribué à l'émancipation de la femme tunisienne.

Or, les femmes ont pleinement participé aux manifestations publiques qui ont conduit à la chute du régime.

F/ Internet

En Tunisie, Internet a connu un énorme succès, et la plupart des foyers ont un accès direct ou indirect (via les cybercafés, très populaires) à Internet. Le tunisien est un grand amateur de Facebook, qui a joué un rôle central dans l'organisation des grands rassemblements. Or, les forces de police tunisiennes ont pris l'habitude de contrôler les petits rassemblements publics avant qu'ils ne prennent de l'ampleur, mais ont eu apparemment de grandes difficultés à déjouer les « e-rendez-vous ».

Conclusion

La révolution du jasmin a été déclenchée par l'immolation par le feu d'un jeune désespéré. D'autres actes similaires ont eu lieu dans d'autres pays arabes, et peuvent être interprétées comme la volonté des autres peuples des pays d'imiter l'exemple tunisien et à renverser le régime en place.

En Algérie, dès le 12 janvier plusieurs personnes tentent de s'immoler dans l'enceinte de la sous-préfecture de Borj Menaiel, en Egypte un homme s'immole le 17 janvier devant l'Assemblée du Peuple au Caire, le 17 janvier, en Mauritanie, un homme s'immole dans sa voiture devant le Sénat à Nouakchott, les exemples sont nombreux. Le 25 janvier, les cairotes descendent dans la rue pour clamer le départ du Président Moubarak. La scène n'est pas véritablement nouvelle, mis à part un détail : les manifestants brandissent des écriteaux mentionnant « *Moubarak dégage* », les mêmes que ceux scandés par les manifestants tunisiens deux semaines plus tôt. Qui plus est, les égyptiens, arabophones et anglophones, emploient le français, langue utilisée par les tunisiens. La révolution tunisienne serait-elle un modèle qui s'exporte ?

Au seuil de cette analyse, il convient de réfléchir sur les lendemains de la révolution du jasmin, toujours en privilégiant les aspects sociodémographiques : la jeunesse de la Tunisie est-elle un atout pour conduire à son terme la révolution ? Comment faire bénéficier le monde rural des fruits de la révolution ? *Quid* de l'avenir de la femme tunisienne dans la Tunisie post-Ben Ali ? Le fort niveau d'éducation n'est-il finalement qu'un échec, en absence de plein emploi ?

Bibliographie

- Caselli Grazielli, Vallin Jacques, Wunsch Guillaume, *Démographie : analyse et synthèse volume VII, Histoire des idées et politiques de population*, INED, Paris, 2006 ;
- Ibn Khaldoun, *Al Muqaddima (Discours sur l'histoire universelle)*, Commission internationale pour la traduction des chefs d'œuvre, Beyrouth, 1968,
- Megherbi Abdelghani, *La pensée sociologique d'Ibn Khaldoun*, SNED, Alger, 1971 ;
- Bousquet G. H., *Les textes sociologiques et économiques de la Mouqaddima*, Editions Marcel Rivière et Cie, Paris, 1965 ;